

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **12 mai** 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze du mois de mai à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de *Beaumont* dûment convoqués le 6 mai 2022.

Présent(s) : Le Maire, Genoud Marc,

MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet, Nicolas Laks

MM les Conseillers : Nath. Laks, V. Roy, J. Personnaz, C.Arhuero, C. Roy, P. Meylan, S. Pérou, S. Baud, G. Vilmint, S. Casabianca, M. Aragon

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : A. Blanc donné à Nathalie Laks,

Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi, S. Manganelli, R. Cusin

Le secrétariat a été assuré par : Sophie Mercet

Nombre de membres

En exercice :	21
Présents :	17
Votants	18
Dont pouvoirs	01

N° 2022-40

URBANISME- Demande de déclassement de la route du Salève - RD 177 auprès du conseil départemental de la Haute-Savoie

La RD177 (route du Salève) répond essentiellement à la desserte locale des hameaux de Jussy et de Beaumont. Au regard de son usage et des souhaits d'aménagement portés par la commune en termes de sécurisation et de développement des modes doux, des échanges ont été engagés avec les services départementaux sur la pertinence d'un déclassement de la totalité du tracé de la RD177.

Les instances départementales semblent favorables à l'intégration de cette voirie dans l'inventaire communal. Cette démarche implique une négociation avec le Conseil départemental sur les modalités de transfert de la voirie.

Il est proposé au conseil municipal, qui accepte à l'unanimité :

- D'approuver le déclassement de la totalité de la RD177 (du carrefour à feux de la RD1201 au carrefour de l'église du hameau de Beaumont) et son intégration à l'inventaire communal ;
- De donner pouvoir au Monsieur le Maire afin de réaliser toutes les démarches utiles auprès du Conseil départemental de la Haute-Savoie.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,

